
Certificat en planification financière (Drummondville)

4
0
2
9

Personne ressource: Nathalie Lafontaine

Bureau du registraire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5011, poste 3135

www.uqtr.ca

Crédits: 30

Présentation

Ce programme est offert au campus de Drummondville. Pour s'inscrire à ce programme à Trois-Rivières, le code de programme est 4028

En bref

Ce programme vise à perfectionner les personnes oeuvrant dans les entreprises d'assurances et des services financiers, notamment ceux qui ont ou auront à intervenir dans le secteur financier comme intermédiaires de marché, gestionnaires, conseillers et planificateurs financiers.

Pour ceux qui aspirent au titre de planificateur financier, ce programme permet d'acquérir les compétences requises pour l'exercice de cette fonction et, jumelé à certains autres cours ou programmes, satisfaire aux exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant une capacité de communiquer efficacement avec un client, d'analyser ses besoins et d'évaluer sa situation financière afin de recommander des placements efficaces.

Note : pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est " ADMINISTRATION DES AFFAIRES ".

Objectifs du programme

Pour ceux qui aspirent au titre de planificateur financier, ce programme permet d'acquérir les compétences requises pour l'exercice de cette fonction et, jumelé à certains autres cours ou programmes, satisfaire aux exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière. Plus spécifiquement, ce programme développera chez l'étudiant une capacité de communiquer efficacement avec un client, d'analyser ses besoins et d'évaluer sa situation financière afin de recommander des placements efficaces.

Atouts UQTR

Particularités

Ce certificat comprend les cours Valeurs mobilières (ADM1031), Fiscalité I (CTB1018), ainsi que Planification de la retraite: Aspects financiers (code à venir) qui exigent des préalables, lesquels ne font pas partie de la structure régulière du programme.

- Fiscalité I (CTB1018) : préalable Comptabilité de base pour gestionnaires financiers (CTB1091) ou Introduction à la comptabilité (CTB1066)

- Valeurs mobilières (ADM1031) et Planification de la retraite: Aspects financiers (code à venir) : préalable Gestion financière (ADM1065) ou Introduction à la finance pour les comptables professionnels (CTB1079)

Les étudiants qui ne peuvent justifier la réussite des cours préalables ou leur équivalent devront obligatoirement les suivre dans le cadre de ce certificat, en surplus des autres cours du programme.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou équivalent et pouvoir justifier d'une expérience de travail d'au moins 1 an dans le domaine de l'assurance et des services financiers.

Le candidat ayant terminé le DEC Conseil en assurances et en services financiers pourra demander que les stages effectués dans le cadre de ses études collégiales soient reconnus au titre de l'expérience requise à l'admission du candidat.

Base universitaire

Avoir réussi un minimum de cinq cours universitaires (quinze crédits) au moment du dépôt de la demande d'admission ET justifier la réussite d'un cours de mathématiques de niveau collégial. Une moyenne académique minimale peut être exigée.

Le candidat ou la candidate qui ne peut faire la preuve de ses compétences en mathématiques devra suivre le cours d'appoint ADM1083.

Base expérience

Pouvoir justifier d'une expérience de travail d'au moins 2 ans dans le domaine de l'assurance et des services financiers ET justifier la réussite d'un cours de mathématiques de niveau collégial.

Le candidat ou la candidate qui ne peut faire la preuve de ses compétences en mathématiques devra suivre le cours d'appoint ADM1083.

Etudes hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (27 crédits)

ADM1031 Valeurs mobilières (ADM1065 ou CTB1079)
ASR1007 Principes de l'assurance de personnes
ASR1008 Planification de retraite : aspects financiers (ADM1065 ou CTB1079)
ASR1009 Planification successorale (CTB1020)
CTB1018 Fiscalité I : particuliers (CTB1042 ou CTB1066 ou CTB1069 ou CTB1091)
CTB1020 Fiscalité II : entreprises et investisseurs (CTB1018)
ECA1010 Analyse macroéconomique en gestion
MKA1001 Introduction au marketing
TEU0219 Aspects juridiques pour planificateurs financiers

Cours optionnels (3 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi les suivants. Pour les étudiants qui souhaitent passer l'examen synthèse de l'IQPF, (3 crédits)

:

BF1015 Gestion de portefeuille (ADM1031)
CTB1071 Finances personnelles et planification fiscale (CTB1020; ADM1065 ou CTB1079)

Pour les étudiants qui ne souhaitent pas passer l'examen de synthèse de l'IQPF (3 crédits) :

TEU0372 Activité d'intégration en planification financière

Autres renseignements